



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU  
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## **Le Mouvement Ceinture verte salue le lancement de la conversation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire**

---

**1<sup>er</sup> février 2021, Montréal** – Communiqué

Le Mouvement Ceinture verte (MCV) accueille avec enthousiasme et optimisme l'annonce de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, concernant le lancement, le 27 janvier 2021, d'une démarche de « conversation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire ». Le MCV, qui a pour mission de promouvoir le développement, à l'échelle du Grand Montréal, d'un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés et mis en valeur, tient à signifier à la ministre Laforest son intention de collaborer activement à cette démarche.

### **Une conversation qui arrive à point nommé**

Cette conversation nationale vient répondre à un besoin bien senti, aux quatre coins de la grande région métropolitaine, de revoir les normes législatives et financières encadrant l'urbanisme et l'aménagement durable du territoire. Ces quelques cas en font la démonstration :

- La modification apportée au schéma d'aménagement de la MRC de Montcalm, qui prévoit désormais un changement de vocation pour 158 hectares de terres agricoles et le lotissement de 545 hectares de terrains (souvent boisés) pour y construire des bungalows, devra être retenue comme un exemple de pratique à éviter dans l'avenir. Selon le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement, « la nouvelle zone industrielle de 30 hectares et la nouvelle aire d'affectation résidentielle de 183 hectares, dont 135 sont désormais accessibles aux promoteurs désireux d'y faire du lotissement, sont situées au sein de milieux naturels d'intérêt écologique ».
- À Pointe-Claire, des citoyens cherchent à soustraire aux pressions de développement 18 hectares de forêt, de milieux humides et de friches dont l'exceptionnelle valeur écologique est révélée par de récents travaux scientifiques. Situé au cœur d'une vaste zone fortement urbanisée, ce poumon vert trouve difficilement sa place, à court terme, dans un réseau de milieux naturels. Toutefois, dans une vision à long terme et d'urbanisme durable, il devrait être considéré comme le noyau de biodiversité depuis lequel retisser une trame verte à travers l'un des plus importants îlots de chaleur de l'île de Montréal.
- En certains lieux, des projets de consolidation d'aires protégées profitant de l'assentiment de toutes les parties prenantes sont fins prêts à réaliser, mais les gestes concrets et l'information sur l'avancement du processus se font attendre. C'est le cas par exemple des 496 hectares de terres fédérales (Ministère de la Défense nationale) qui pourraient être annexées au parc du Mont Saint-Bruno (SÉPAQ). Un suivi sur ce dossier serait bienvenu.
- Dans une unanimité régionale sans précédent, les 11 maires et mairesses de la MRC de Roussillon ont récemment interpellé la CMM et les gouvernements pour les aider à acquérir les terrains de propriété



privée nécessaires à la consolidation de l'aire protégée du corridor Châteauguay-Léry. Souhaitons que ces interventions permettent de sauvegarder l'intégrité écologique de ces écosystèmes forestiers.

- Enfin, il est nécessaire de mener une réflexion spécifique sur l'avenir des golfs et leur place dans la trame verte. Dans la Communauté métropolitaine de Montréal, ceux-ci représentent 5900 hectares, soit 1,5 % du territoire. La contribution des terrains de golf à l'écologie est peu connue mais bien documentée et réelle, ainsi que leur potentiel de conversion (partielle ou totale) en parcs. Leur acquisition par les villes pose toutefois d'importants enjeux financiers et légaux.

### **Une conversation dans un contexte bien particulier**

En plus d'être une année d'élections municipales, 2021 se déroulera fort probablement, comme 2020, sous les contraintes imposées par la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, il sera important que les candidat.e.s aux élections municipales de la grande région métropolitaine aient conscience que l'accès aux milieux naturels, leur préservation et leur mise en réseau sont des enjeux de premier plan. De plus, dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques, il sera pertinent d'inclure la capitalisation des services écosystémiques dans les approches d'urbanisme et de gestion des budgets municipaux, ainsi que les indicateurs appropriés. Le MCV reviendra au cours des prochains mois avec des demandes plus précises adressées aux candidats municipaux.

D'ici là, le mouvement réitère son intention de s'impliquer activement dans la conversation nationale, pour que la consolidation d'une trame verte à l'échelle de la grande région métropolitaine ainsi que de nombreuses autres trames vertes dans le sud du Québec fassent partie intégrante de la prochaine stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires.

### **À propos du Mouvement Ceinture Verte**

*Le Mouvement Ceinture Verte est une coalition, mise en place à l'automne 2012, demandant la création d'une ceinture et trame verte et bleue pour le Grand Montréal permettant de créer un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés, et de maintenir la biodiversité en plus de pallier à la perte de contact des citoyens avec la nature.*

Site Internet : [www.ceintureverte.org](http://www.ceintureverte.org)

Renseignements :

Charles Bergeron

Coordonnateur pour le Mouvement Ceinture Verte

Tél. : 514- 842-2890 p. 3432

[info@ceintureverte.org](mailto:info@ceintureverte.org)